



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

mercredi 22 juillet 2015

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

# Sommaire

## France Stratégie

Deux rapports redessinent l'action publique <i>ID - Efficience Territoriale - 01/06/2015</i>	4
Commission accords collectifs et travail - Contributions écrites <i>Gouvactu.Adminet.Fr - 21/07/2015</i>	5
Impôt et cotisation : quel financement pour la protection sociale ? <i>Gouvactu.Adminet.Fr - 21/07/2015</i>	6
Journées européennes du patrimoine : visiter l' ;hôtel de Vogüé <i>Gouvactu.Adminet.Fr - 21/07/2015</i>	7
Avant et après 70 ans: pour un renouveau de la vie publique <i>Huffingtonpost.Fr - 21/07/2015</i>	8
La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, qui a adopté en deuxième ... <i>Bilans Hebdomadaires - 20/07/2015</i>	9
Au Sénat <i>Bulletin Quotidien - 22/07/2015</i>	11
Agenda <i>CCI Économie - 01/06/2015</i>	12

France Stratégie



## Deux rapports redessinent l'action publique

par Marie-Christine Jung, délégué général



### L'INNOVATION AU POUVOIR !

C'est le titre-prometteur-du rapport remis fin avril à Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, par Akim Oural, adjoint au maire de Lille, avec l'appui du SGMAP. A partir des « meilleures pratiques des collectivités locales » il identifie les facteurs de succès et formule des recommandations « pour une action publique réinventée au service des territoires ».

de succès et formule des recommandations « pour une action publique réinventée au service des territoires ».

#### • Trois axes pour ces propositions :

- financier et structurel : "donner le pouvoir (et des moyens) aux innovateurs";
- méthodologique : "décloisonner, rapprocher, organiser les acteurs";
- accompagnement, promotion et diffusion des bonnes pratiques : "tous innovateurs !".
- et des outils pour les mettre en œuvre :
- un réseau "d'accélérateurs publics" (dans le cadre du programme d'investissements d'avenir PIA3)
- un label et des résidences créatives pour diffuser et expérimenter des dispositifs d'action publique
- un fonds de garantie permettant aux porteurs de

- projets de lever des liquidités auprès des banques
- de nombreuses mesures de structuration, un "contrat de réciprocité" entre villes et campagnes et l'intégration de l'innovation territoriale comme priorité des contrats de plan Etat-région.
- un réseau social national dédié à l'innovation et des manifestations
- un prix du "meilleur essai" pour récompenser les tentatives les plus pertinentes.

### QUELLE ACTION PUBLIQUE POUR DEMAIN ?

Remis à Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, auprès du Premier ministre, le rapport de France Stratégie\* recommande de responsabiliser les managers publics, de systématiser l'évaluation indépendante des politiques publiques, de promouvoir la co-construction du politique avec les citoyens et de miser sur l'innovation des territoires et de la société civile.

#### • Cinq objectifs y sont définis :

- répondre à des besoins en constante évolution,
- expliciter les priorités et leur allouer les moyens nécessaires,
- appuyer la modernisation du pays,
- rendre des comptes,
- impliquer les agents publics.
- Et cinq leviers d'action prioritaires identifiés et

déclinés en nombreuses propositions :

- sélectionner et définir les missions,
- clarifier les rôles,
- mettre les gestionnaires en situation de responsabilité,
- diversifier l'offre de service public,
- innover et investir pour transformer.

**De quoi encourager l'Observatoire Territoria à persévérer dans l'objectif fixé il y a près de 30 ans : mettre en lumière les pratiques innovantes des collectivités territoriales pour en favoriser le partage et la diffusion !**

#### Aidez-nous ! Présentez vos initiatives innovantes au Prix TERRITORIA 2015

Documents à télécharger sur

[www.territoria.asso.fr](http://www.territoria.asso.fr).

Dossiers à remettre avant le 15 juillet.

A consulter également en ligne :

**l'Abécédaire TERRITORIA,**  
 le "dictionnaire des idées qui marchent".  
 Commentaires et suggestions bienvenus.

\*France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective) rattachée au Premier ministre, Remplace depuis 2013 le Centre d'analyse stratégique (qui avait remplacé le Commissariat général du Plan), ainsi que le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC).



## Commission accords collectifs et travail - Contributions écrites

Le Premier ministre a confié à Jean-Denis Combrexelle, président de la section sociale du Conseil d'État, dans le cadre de **France Stratégie**, une mission sur le thème "Accords collectifs et Travail", en vue d'un rapport pour la rentrée de...



## Impôt et cotisation : quel financement pour la protection sociale ?

Le colloque - Impôt et cotisation: quel financement pour la protection sociale? - organisé le 27 juin 2014 par le Conseil d'État, fut clôturé par une intervention de **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie**.



## Journées européennes du patrimoine : visiter l' ;hôtel de Vogüé

L'hôtel de Vogüé est un lieu chargé d'histoire: il a accueilli successivement le Commissariat au Plan, le Centre d'analyse stratégique et, depuis avril 2013, **France Stratégie**. Cet hôtel particulier du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris a été construit...



## Avant et après 70 ans: pour un renouveau de la vie publique

POLITIQUE - Un des invariants dans l'observation de la vie politique française semble être le désenchantement du peuple à l'égard de ses représentants. D'après les sondages qui nous gouvernent, environ trois quarts des citoyens ne veulent pas voir François Hollande, Nicolas Sarkozy ou même Marine Le Pen se présenter à la prochaine élection présidentielle. A droite, c'est Alain Juppé -un homme qui a une belle carrière derrière lui- qui fait figure d'appel d'air, d'après ces mêmes sondages. Il est homme providentiel un peu moins agité que l'actuel président de l'ex-UMP, sans doute, mais qui aura plus de 70 ans en 2017. C'est justement l'âge limite d'éligibilité que préconise un rapport récent de **France Stratégie**.

On a peu entendu que la mesure ne s'appliquerait qu'aux mandats parlementaires et pas en cas de première élection. Il ne s'agirait donc pas de limiter l'apport des personnes de plus de 70 ans à la représentation nationale, mais bien de permettre, de façon plus générale, l'implication des jeunes dans la vie de la société française. C'était le sujet du rapport en question remis au ministre de la Jeunesse Patrick Kanner, qui comporte de nombreuses mesures qu'il sera nécessaire de prendre en compte dans l'action publique. L'attention de la classe politique s'est néanmoins cristallisée sur ce point précis qui visait plus largement à rajeunir les institutions démocratiques.



## **La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, qui a adopté en deuxième lecture le projet de loi "vieillesse", crée le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge**

Dans la nuit de mercredi, la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, et a voté notamment la création du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. La plupart des amendements rétablissent les dispositions du texte adoptées par l'Assemblée nationale en première lecture le 17 septembre 2014. Le Sénat avait adopté le texte en mars. La séance publique pour une deuxième lecture du texte à l'Assemblée devrait avoir lieu à l'ouverture de la session extraordinaire en septembre prochain.

Par un amendement gouvernemental, l'Assemblée a donc voté la proposition de création d'un Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), chargé, précise le texte de l'amendement, "d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées aux familles et à l'enfance, aux retraités, à l'avancée en âge et à l'adaptation de la société au vieillissement, dans une approche intergénérationnelle". La création du HCFEA renforcera "la continuité et la complémentarité" entre les politiques menées en faveur des familles, des retraités et des personnes âgées.

La création du HCFEA participe aussi au chantier de réduction du nombre d'organismes consultatifs puisqu'il regroupera plusieurs instances : le Haut conseil de la famille, le Haut conseil de l'âge tel que prévu dans le projet de loi en remplacement du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA), le Conseil national de la bienveillance et des droits (CNBD), le Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée (CTPS) et la Commission enfance et adolescence du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP). La composition, l'organisation et le fonctionnement du HCFEA sont renvoyés au décret.

### **Simplifier les modalités de gestion des chèques d'accompagnement personnalisé**

Au nombre des autres amendements votés figure un amendement à l'article 29 bis, porté par Mme Joëlle HUILLIER, députée (SRC) de l'Isère, rapporteure sur le texte, rétablissant les dispositions relatives aux modalités de gestion des chèques d'accompagnement personnalisé. Le chèque d'accompagnement personnalisé a été institué par la loi contre l'exclusion du 29 juillet 1998, il est notamment réservé aux collectivités territoriales et a pour objet l'action sociale en direction de personnes qui rencontrent précisément des difficultés sociales.

Lors de l'examen en première lecture par l'Assemblée nationale, la commission des Affaires sociales avait inséré l'article 29 bis, afin de simplifier les modalités de gestion des chèques d'accompagnement personnalisé. Il s'agissait de permettre aux collectivités territoriales et à leurs établissements de passer une convention de mandat avec un prestataire privé pour le paiement de ces chèques. Cependant la commission des Affaires sociales du Sénat avait supprimé cet article estimant qu'il n'avait pas de lien avec le texte en discussion. Or, a estimé jeudi la commission des Affaires sociales de l'Assemblée, si le dispositif des chèques d'accompagnement personnalisés n'est pas réservé aux personnes âgées, il s'appliquera nécessairement à celles-ci lorsqu'elles y sont éligibles. L'amendement voté permet donc de rétablir la disposition supprimée par le Sénat.

Enfin, un autre amendement, également présenté par Mme HUILLIER, actualise la répartition des pourcentages affectés à l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA). Rappelons que des fractions du produit de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) sont affectées au budget de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) consacrée au financement de



l'APA. Par ce nouvel amendement, il est ici proposé de consacrer 55,9 % du produit de la CASA au budget de la CNSA au titre de la première année (2016), soit le montant estimé du coût de la première étape de montée en charge, et de parvenir directement à 70,5 % en 2017, c'est-à-dire dès la deuxième année. Dans sa version initiale, l'article 38 prévoyait trois paliers : de 39 % la première année (2015), de 69,5 % la deuxième année (2016), puis de 70,5 % à compter de la troisième année.

## Au Sénat

M. Gérard LARCHER, président du Sénat, s'entretiendra aujourd'hui avec le bureau de la commission des Affaires européennes, puis recevra Mmes Isabelle KOCHER, administratrice-directrice générale déléguée chargée des opérations de GDF Suez, et Valérie ALAIN, directrice des relations institutionnelles chez Engie, avant de s'entretenir avec M. Jean-Denis COMBEXELLE, président de la section sociale du Conseil d'Etat.

# AGENDA



## Juillet

### Lundi 6

**Réunion d'information à la création-reprise d'entreprise**  
9h-12h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

**Atelier Tourisme « Créer ou reprendre dans les métiers du tourisme, de l'hébergement et de la restauration »**  
14h-16h

Blois, Maison des entreprises  
35 € TTC, sur inscription  
02 54 44 64 62

### Jeudi 9

**Information sur l'ECSVL Banques Assurance et Tourisme Loisirs**  
à 14h  
Blois, Campus de la CCI, 6 rue Anne de Bretagne, sur inscription  
02 54 57 25 25

### Du lundi 20 au vendredi 24

**Stage Découvrir l'entreprise**  
(5 jours, coorganisé CCI-CMA)  
Blois, Maison des entreprises  
215 € nets, sur inscription  
02 54 44 64 15

### Lundi 27

**Réunion d'information à la création-reprise d'entreprise**  
9h-12h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

**Atelier Tourisme « Créer ou reprendre dans les métiers du tourisme, de l'hébergement et de la restauration »**  
14h-16h

Blois, Maison des entreprises  
35 € TTC, sur inscription  
02 54 44 64 62

## Aout

### Du lundi 24 au vendredi 28

**Stage Découvrir l'entreprise**  
(5 jours, coorganisé CCI-CMA)  
Blois, Maison des entreprises  
215 € nets, sur inscription  
02 54 44 64 15

### Lundi 31

**Réunion d'information à la création-reprise d'entreprise**  
9h-12h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

**Atelier Tourisme « Créer ou reprendre dans les métiers du tourisme, de l'hébergement et de la restauration »**  
14h-16h

Blois, Maison des entreprises  
35 € TTC, sur inscription  
02 54 44 64 62

## Septembre

### Du lundi 14 au vendredi 18

**Stage Découvrir l'entreprise**  
(5 jours, coorganisé CCI-CMA)  
Blois, Maison des entreprises  
215 € nets, sur inscription  
02 54 44 64 15

### Lundi 21

**Réunion d'information à la création-reprise d'entreprise**  
9h-12h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

**Atelier Tourisme « Créer ou reprendre dans les métiers du tourisme, de l'hébergement et de la restauration »**  
14h-16h

Blois, Maison des entreprises  
35 € TTC, sur inscription  
02 54 44 64 62

### Mercredi 23

**Rentrée économique Ecorama**  
Le panorama économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher  
17h30-20h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription

## EVÉNEMENT

### DU 7 AU 11 OCTOBRE, BLOIS 2E ÉDITION DE L'ÉCONOMIE AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Fort du succès public de la première édition, L'économie aux Rendez-vous de l'histoire bénéficie en 2015 du soutien de l'ensemble du réseau régional des Chambres de commerce. Au programme conférences, débats, entretiens, soit plus de 40 événements pour décrypter les grandes questions que pose l'économie à nos sociétés.

#### CONFÉRENCE INAUGURALE DE DANIEL COHEN

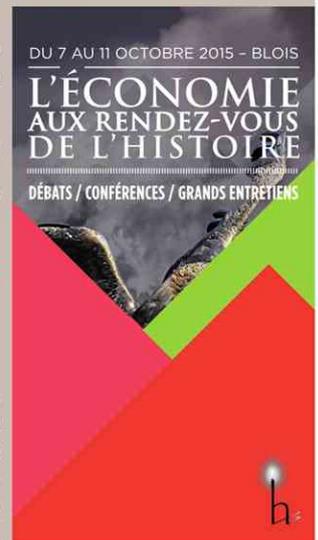
Mercredi 7 octobre 2015 à 19h  
Halle aux grains, Blois

Economiste de renom et auteur à succès, Daniel Cohen prononcera la conférence inaugurale. Dans son livre *Le monde est clos et le désir infini*, à paraître en septembre 2015 chez Albin Michel, il aborde les questions brûlantes posées par la fin annoncée de la croissance et ses conséquences sur le bien-être de nos sociétés.

#### Ils seront à Blois...

Une dizaine de moments-phares seront autant d'occasions rares d'écouter les grands penseurs et acteurs de l'économie : Patrick Artus, Jacques Attali, François de Closets, James Galbraith, Sylvie Brunel, Jean-Louis Beffa, Jean Pisani-Ferry, Hervé Gaymard, Louis Schweitzer. Le thème central des RVH 2015, « Les empires », sera exploré au travers de 30 tables rondes, dans une approche à la fois historique et très en phase avec les enjeux économiques actuels.

► L'économie aux Rendez-vous de l'histoire du 7 au 11 octobre, débats et conférences, Blois  
[www.rdv-histoire.com/-L-Economie-aux-Rendez-vous-de-l-.html](http://www.rdv-histoire.com/-L-Economie-aux-Rendez-vous-de-l-.html)



## Octobre

### Lundi 5

**Réunion d'information à la création-reprise d'entreprise**  
9h-12h  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

**Atelier Tourisme « Créer ou reprendre dans les métiers du tourisme, de l'hébergement et de la restauration »**  
14h-16h  
Blois, Maison des entreprises  
35 € TTC, sur inscription  
02 54 44 64 62

### Lundi 28

**Réunion d'information sur le métier d'agent commercial**  
9h-11h30  
Blois, Maison des entreprises  
Gratuit, sur inscription  
02 54 44 64 15

### Mardi 29

**Odyssée, Forum pour le développement international**  
Centre de conférences d'Orléans  
Sur inscription auprès de  
CCI International Centre  
[vcadoret@loir-et-cher.cci.fr](mailto:vcadoret@loir-et-cher.cci.fr)



**ECORAMA** LE PANORAMA ÉCONOMIQUE DE LA CCI

SAVE THE DATE

PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE...